



SECTEUR ADS / CADETS

ET MAINTENANT ?



Comment les dirigeants du syndicat Alliance pouvaient-ils proposer la création d'une nouvelle catégorie C ?

Comment pouvaient-ils proposer une telle régression et vouloir créer une police à deux vitesses ?

Manqueraient-ils d'ambition pour souhaiter cantonner les ADS dans une catégorie du passé, pour la Police Nationale ? Les Adjoints de Sécurité ne sont-ils pas compétents ?

Alliance devrait être solidaire et accompagner le syndicat UNITÉ SGP Police, premier syndicat, afin d'aboutir dans le reclassement d'une majorité d'ADS en catégorie B.

Et pour celles et ceux qui ne seraient pas intégrés, chers collègues d'Alliance nous vous invitons à travailler avec nous sur des voies de reclassements honorables.

D'autre part, il est toujours possible à un ADS qui souhaite être fonctionnaire de catégorie C, de s'inscrire à de nombreux concours administratifs.

Unis nous gagnerons ! Battons-nous !
Soyez ambitieux, vous êtes allés à la facilité en proposant une hypothétique titularisation dont vous saviez bien qu'elle ne pouvait pas aboutir. Le quatrième corps ne verra jamais le jour !

Vous vous êtes laissés aller à la simplicité en proposant une fin de grille indiciaire à 2 587,24€ net par mois. Vous avez quasiment fait un copier coller de notre ancienne grille de salaire. **Facile !**

La réalité vous a rattrapé, il ne vous reste plus qu'à mettre un terme définitif à votre opération publicitaire !

Vous auriez dû travailler ce dossier avec beaucoup plus d'ambition et de cohérence. Les ADS le méritent bien !

Il est encore temps de vous rattraper en soutenant notre combat. Vous serez à moitié pardonnés.

À chaque vacation nos jeunes partenaires sont présents à nos côtés, ils remplissent les mêmes missions, ils prennent les mêmes risques, ils subissent les horaires atypiques, ne méritent-ils pas une meilleure reconnaissance sociale que celle que vous leur laissiez entrevoir ?

**SOYEZ AMBITIEUX ET GÉNÉREUX
À L'ÉGARD DES ADJOINTS DE SÉCURITÉ**

